

Responsabilités :

L'ONUCI et le PNUD sélectionneront les microprojets en collaboration avec le PNRRC, les Commandants de zone (FAFN) et les chefs des groupements de milices, le Programme du Service Civique National, (PSCN), le Centre de Commandement Intégré, (CCI), le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires, (OCHA), et les Forces Impartiales.



DDR/SSR Division, ancien Hôtel Sebroko - Bureau 338
Tél.: 20 23 54 67/66 ou 20 23 35 53
Fax : 20 23 33 64

Unité Post Crise-PNUD
Rue J47 – II-Plateaux
Tél.: 22 52 66 20/23 - Fax : 22 52 66 27

1000 microprojets pour la réinsertion socio-économique des ex-combattants et des jeunes à risque en Côte d'Ivoire

